



BIENVENUE !



**POCHETTE D'ACCUEIL
RÈGLES DE FONCTIONNEMENT**

Pour nous, vous informer est une priorité!

Mise à jour : mai 2024

Les Services de Garde La Petite École

Les Services de Garde La Petite École Inc. ont bâti leur grande famille en mettant leurs installations à la disponibilité de la population des secteurs ruraux. Nous sommes une corporation sans but lucratif subventionnée par le ministère de la famille et administrée par un conseil d'administration composé majoritairement de parents utilisateurs.



Le service est offert du lundi au vendredi et notre ratio éducatrice/nombre d'enfants est: 1/5 pour les 0-17 mois, 1/8 pour les 18 mois à 47 mois et 1/10 pour les 48 mois et plus.



DAVELUYVILLE (1983) : INSTALLATION 1

Horaire de 6 h 45 à 17 h 45

78 places

2 pouponnières

6 groupes multi-âge de 18 mois et plus

2 groupes de 4-5 ans

ST-SYLVÈRE (1999) : INSTALLATION 2

Horaire de 6 h 45 à 17 h 45

24 places

3 groupes de 18 mois à 5 ans



ST-LÉONARD-D'ASTON (2000): INSTALLATION 3

Horaire de 6 h 45 h à 17 h 45

78 places

2 pouponnières

6 groupes multi-âge de 18 mois et plus

2 groupes de 4-5 ans

ST-ROSAIRE (2013): INSTALLATION 4

Horaire de 7 h à 18 h

52 places

2 pouponnières

4 groupes multi-âge de 18 mois et plus

1 groupe de 4-5 ans



ADMINISTRATION

INSCRIPTION DE L'ENFANT

- L'entente de service est valide pour la durée de fréquentation de votre enfant au CPE. Il peut être résilié en tout temps, selon la loi de la protection du consommateur (voir la clause au contrat, page 4). Il est obligatoire de fournir le certificat de naissance de l'enfant et celui du parent qui signe l'entente de service.
- La fiche d'inscription doit être remplie préalablement au premier jour de fréquentation.
- Le paiement des frais de garde se réalise toutes les deux semaines, à la suite de la première semaine de fréquentation, par paiement préautorisé. Toutefois, une entente peut être possible avec la direction. Annuellement, un reçu de frais de garde et/ou un relevé 24 seront remis au nom du parent ayant signé l'entente de service.
- Vous devez nous informer de la nouvelle date d'expiration de la carte d'assurance maladie de votre enfant.

SIGNATURES REQUISES

- Une fois par mois, vous devez signer la fiche d'assiduité de votre enfant confirmant ainsi sa fréquentation à l'aide de l'application Amisgest.
- Tous les trois mois, vous devez apposer vos initiales sur le formulaire qui mentionne le poids de votre enfant pour l'administration d'acétaminophène.
- Lorsque votre enfant se blesse au service de garde, vous devez signer un rapport d'incident qui explique l'événement et les soins apportés à votre enfant.

AUTRES INFOS

- L'acétaminophène, le chasse-moustique et la crème solaire sont fournis par le CPE. Vous devez fournir les couches et la crème pour l'érythème fessier (s'il y a lieu).
- Une politique d'admission et une procédure de traitement de plaintes vous sera acheminée par courriel. Si nécessaire, vous y référer.
- Nous respectons la loi et les règlements des services de garde éducatifs du Québec et nos cours extérieures respectent les normes exigées par le ministère.
- Nous travaillons en collaboration avec différents partenaires de notre milieu : CIUSSS (centre intégré universitaire de santé et des services sociaux), milieu scolaire et tout autre professionnel de la santé.

Dans une optique de transparence et de continuité, des politiques et des procédures ont été mises par écrit afin d'offrir une démarche similaire et équitable pour tous, vous pouvez y avoir accès sur le site www.cpelapetiteecole.com

COMMUNICATION

APPLICATIONS - FACEBOOK

- Des informations personnalisées sur la journée de votre enfant sont inscrites dans son cahier de communication électronique « À petits pas ». Vous pouvez aussi y écrire un message pour l'éducatrice de votre enfant.
- Les informations importantes et les correspondances à votre attention sont envoyées par courrier électronique à l'aide de l'application Amisgest, il est important de bien les lire.
- Afin de mieux nous connaître, n'hésitez pas à aller sur la page Facebook du CPE. Pour voir des photos ou activités, devenez membre du groupe privé de votre installation.
- Nous préconisons l'échange verbal, mais celle-ci doit se faire dans un cadre où l'éducatrice a du temps pour vous recevoir. Cette rencontre se réalise dans un lieu où l'éducatrice est disponible pour vous recevoir. La confidentialité est importante. Merci !
- Un appel téléphonique, un courrier électronique ou un texto peuvent être réalisés dans un cas de santé, d'urgence ou pour une raison administrative.



RENCONTRES PARENTS – À NE PAS MANQUER !

- **Rencontre parents au mois de septembre** : une rencontre de présentation est organisée par l'éducatrice du groupe afin de vous présenter le déroulement d'une journée, les valeurs prônées, etc. Vous pourrez ainsi en apprendre davantage sur l'éducatrice de votre enfant!
- Deux rencontres individuelles sont prévues durant l'année avec l'éducatrice de votre enfant, soit en décembre et en juin. Le dossier périodique de l'enfant est réalisé par l'éducatrice avec l'application « À petits pas ». Cette rencontre permet un échange constructif au sujet du développement de votre enfant.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

- Chaque année, en juin, vous êtes invités à une assemblée générale où le nouveau conseil d'administration est élu; celui-ci est composé de 8 parents, 1 employé, 1 représentant de la communauté et de la directrice générale.

SONDAGE QUALITÉ

- Aux deux ans, nous vous demandons de compléter un sondage qualité. Celui-ci nous permet d'améliorer la qualité de nos services en tenant compte de vos besoins et de vos préoccupations.

COMMUNICATION... la suite

- Dans un cas d'accident grave, nous avons recours au 911 et, en cours de démarche, un membre du personnel tentera de vous rejoindre. Cette procédure peut être utilisée dans d'autres situations extrêmes.
- Dans un cas de sinistre, tel un incendie, nos lieux de rassemblement sont :
 - Pour Daveluyville : L'église au 421 Rue Principale, Daveluyville, QC G0Z 1C0
 - Pour St-Léonard-d'Aston : Le centre L'Assomption au 585 Rue de la Station, Saint-Léonard-d'Aston, QC J0C 1M0
 - Pour St-Sylvère : L'église
 - Pour St-Rosaire : Le centre multifonctionnel
- En tout temps, il est possible de nous joindre par courriel au cpe.petiteecole@sogetel.net ou par téléphone au 819 367-2248
 - Daveluyville poste 2122
 - St-Sylvère poste 2222
 - St-Léonard-d'Aston poste 2325
 - St-Rosaire poste 2421

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

ARRIVÉE ET DÉPART

- À l'arrivée, il est important de reconduire votre enfant à l'éducatrice à l'accueil et lors de votre départ aviser l'éducatrice qui est avec votre enfant. Nous consignons les heures d'arrivées et de départs de tous les enfants qui fréquentent nos installations.
- Pour avoir accès à nos installations, vous devez connaître le code ou sonner et nous vous ouvrirons la porte. Informez-vous pour avoir accès au code et soyez vigilants à ne pas transmettre le code, nous souhaitons assurer la sécurité des enfants.
- **IMPORTANT** : nous informer si une autre personne vient chercher votre enfant.
- **IMPORTANT** : nous aviser lors de l'absence de votre enfant.
- Pour plus de protection et d'efficacité, il est important de ne pas laisser fonctionner votre automobile dans le stationnement, s.v.p., circulez lentement et soyez vigilant.
- Il est possible d'apporter une collation santé à votre enfant s'il arrive avant 7 h 45 : fruits frais (*les raisins doivent être coupés en deux et les agrumes épluchés*), yogourt, fromage, etc. Des aliments santé qui ne demandent aucune manipulation de l'éducatrice. Les aliments ne doivent pas contenir de traces d'arachides, de noix, de moutarde et d'œuf afin de protéger les enfants qui ont des allergies sévères.

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT... la suite

MÉDICAMENTS

- À son arrivée, si votre enfant a pris une médication, veuillez nous en aviser pour éviter la surdose. En cas de fièvre au CPE, vous recevrez un appel pour vous aviser et un bracelet sera mis au poignet de votre enfant pour indiquer l'heure à laquelle nous lui avons administré de l'acétaminophène.
- Vous devez remplir adéquatement les formulaires électroniques ou papiers pour l'administration de médicament. Tous les médicaments doivent avoir une prescription du médecin, même si celui-ci est en vente libre à la pharmacie.

APPORTER UN SAC DE RECHANGE

- Un sac de rechange est nécessaire pour votre enfant (bas, bobettes, chandail et pantalon); il est important que le nom de votre enfant soit inscrit sur ses vêtements. Ceux-ci doivent être adaptés aux différentes saisons (bottes d'eau, cache-cou, etc.).
- Le sac de rechange ne doit pas contenir de médicament, crème solaire, crème à fesse, argent, etc.
- L'objet sécurisant de votre enfant (un toutou, une suce ou un doudou) de la maison est permis.
- Le vendredi, veuillez s.v.p. libérer le casier de votre enfant. Apporter toutou et doudou pour les laver à la maison.

ENTRAÎNEMENT À LA PROPRETÉ

- Pour aider votre enfant à bien vivre l'entraînement à la propreté, nous vous invitons à remplir un feuillet d'information qui indique votre méthode de fonctionnement à la maison afin d'assurer une continuité.

SIESTE

- Une sieste ou relaxation est faite chaque jour. La période est de 12h45 à 14h45. Après 45 minutes, on offre à un ami qui ne dort pas la possibilité de se lever et de venir jouer avec des jeux calmes.

ANNIVERSAIRE

- Lors de l'anniversaire d'un ami, celui-ci est fêté avec les amis de son groupe.

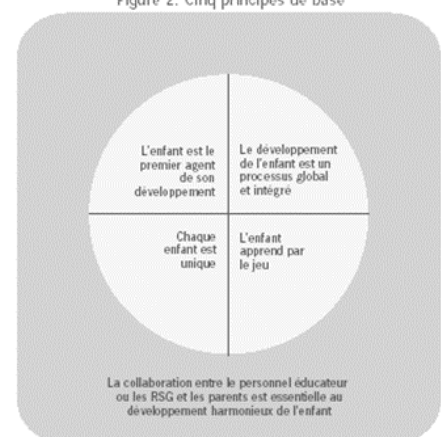
MISSION ET APPROCHE

NOTRE MISSION, NOTRE APPROCHE

Notre mission est d'offrir aux familles et aux enfants de notre territoire, un milieu de vie de qualité, stimulant et favorisant le développement global de l'enfant, où l'estime de soi et le respect des différences sont les fondements du bien-être de chaque individu; enfants, parents, membres de l'équipe de travail :

- ✓ **En accueillant l'enfant comme il est;**
 - ✓ **En assurant sa santé ainsi que sa sécurité physique et affective;**
 - ✓ **En mettant la relation adulte/enfant au cœur de nos actions;**
 - ✓ **En favorisant la coopération et le plaisir entre les enfants, les parents, le personnel, les organismes du milieu et les partenaires.**
- Pour évoluer harmonieusement, l'enfant a besoin de s'épanouir avec plénitude dans un milieu de vie où tous les éléments de sa personnalité : sociaux affectif, moral, langagier, cognitif, physique et moteur sont stimulés. Notre service de garde, prolongement et complément de la famille est conscient de l'importance de l'agir tôt ainsi il oriente ses actions afin d'obtenir le plein épanouissement global des enfants. De plus, une attention particulière permet de prévenir l'apparition de difficultés d'apprentissage ou de comportement et ainsi favoriser la réussite éducative.
 - Ainsi, c'est en lien avec les objectifs et les principes de base du Programme éducatif «Accueillir la petite enfance » ainsi qu'avec le cadre de référence « Gazelle et Potiron » que les Services de garde La Petite École orientent leur pratique éducative auprès de tous les enfants au quotidien.
 - Établir un lien d'attachement significatif et faire de l'observation deviennent notre préoccupation première nous permettant d'accompagner chaque enfant.
 - Cette démarche pédagogique permet de trouver des réponses aux besoins spécifiques des enfants. Nous préconisons une approche qui mise sur le potentiel de l'enfant et l'accompagnement de celui-ci dans son développement. Ainsi avec l'approche bienveillante, nous guidons l'enfant et nous applaudissons les réussites.
 - Par une intervention démocratique, nous favorisons le libre choix de l'enfant. Nous le soutenons pour qu'il participe aux décisions tout en respectant ses capacités. Nous encourageons l'enfant à entretenir des relations avec ses pairs et à prendre sa place dans le groupe. En misant sur les champs d'intérêt et les forces de chacun, nous intégrons les notions d'autonomie et de confiance en soi. Voilà de belles occasions de socialiser.

Figure 2. Cinq principes de base



Source : <http://www.mfa.gouv.qc.ca/>

MISSION ET APPROCHE... la suite

- Nous sommes engagés dans un processus de réflexion qualité permettant une rétroaction et une évolution continue pour une plus grande qualité de service. Notre objectif est de favoriser le développement global, harmonieux et optimal des enfants sur le plan physique, intellectuel, affectif, social et moral. La réussite éducative de chacun demeure notre cible.
- La qualité des services offerts passe par :
 - ✓ **La qualité des interactions avec les enfants;**
 - ✓ **La qualité des relations avec les parents;**
 - ✓ **La structuration et la diversité des activités;**
 - ✓ **La structuration et l'aménagement des lieux.**
- Le tout s'établit dans une relation stable et sécurisante favorisant la confiance de l'enfant et sa motivation à explorer le monde qui l'entoure. Un lien affectif significatif se crée entre l'éducatrice, l'enfant et la famille pour un climat de confiance et de sécurité.
- La collaboration du parent est essentielle. Nous reconnaissons l'expertise du parent qui est un précieux allié. Les Services de garde reconnaissent le rôle primordial du parent et l'invitent à partager les informations nécessaires à la vie de son enfant au service de garde.
- Nous retrouvons les groupes de 4 ans, le monde de la pouponnière et les groupes multiâges. Les groupes multiâges tiennent compte des différences de styles, des capacités et des intérêts des enfants. Nous respectons le rythme de l'enfant, ses intérêts, son tempérament en diminuant la comparaison et la compétition. De plus, le multiâge facilite la réponse aux besoins de chaque enfant considérant la spécificité de chaque étape du développement de l'enfant selon l'âge. L'éducatrice peut partager son temps et même se faire aider des plus grands qui en sont très heureux et gagnants. Chaque mois de septembre amène une restructuration des groupes.

PÉDAGOGIE

LA PÉDAGOGIE PAR LE PLAISIR

- Mensuellement, un calendrier vous parviendra pour vous informer des thématiques et des journées en folie. Votre collaboration devient un atout pour égayer ces journées spéciales. N'hésitez pas à vous impliquer dans le milieu de votre enfant!
- Quotidiennement, des jeux actifs et des activités en lien avec les intérêts et le développement global des enfants sont proposés par le personnel éducateur.
- Différentes activités sur l'éveil à la lecture et l'écriture sont proposées. Elles donnent l'opportunité d'investir un temps de qualité favorable à la réussite éducative.

PÉDAGOGIE... la suite

- La rotation du matériel de jeu est faite régulièrement pour diversifier, soutenir l'intérêt et les défis. Nous priorisons le choix de jeux éducatifs plus spécialisés pour les apprentissages.

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- L'éducatrice ajuste sa posture professionnelle d'accompagnement afin de permettre à chaque enfant d'aller un peu plus loin dans son développement en respectant la notion de petits pas, de plaisir et de ses intérêts.
- À l'occasion, des rencontres avec les parents sont organisées pour informer le parent et ainsi mettre en place les ressources nécessaires pour bien soutenir l'enfant. Nous accueillons des enfants ayant des besoins particuliers dans chacune de nos installations. *Une politique d'intégration est disponible pour consultation.*
- Pour les amis de 4 ans qui en sont à leur dernière année de fréquentation du CPE, nous offrons des activités favorisant certains prérequis pour la maternelle. Un partenariat est réalisé avec les différents Centres de services scolaires pour favoriser une meilleure transition scolaire.
- À La Petite École, nous utilisons les outils de dépistage GED, ASQ et ASQ-SE. Selon l'outil, nous consignons nos observations en lien avec les points ciblés. Nous offrons ainsi, dans le plaisir, des défis qui soutiennent le développement global de chaque enfant.

SORTIES

- Nous réalisons régulièrement des sorties à proximité de nos installations, soit pour nous rendre aux jeux d'eau, à l'aréna, à la bibliothèque, etc. Ainsi, pour la sécurité et l'efficacité lors de ses activités, nous demandons dans la fiche d'inscription, la signature de l'autorité parentale.
- Des sorties spéciales ont lieu quelques fois durant l'année. Toutefois, lors de sorties en autobus, chaque parent doit signer l'autorisation de sortie où est inscrit le type d'activité, les effets nécessaires, les heures de départ et de retour. En cas de refus de sortie de la part du parent, l'enfant peut être reçu au CPE. *Surveillez la programmation en début d'année.*
- Pour ces activités, si le parent souhaite participer, il doit s'informer auprès de la direction et devra assurer la responsabilité de son enfant.

PARTENARIAT

- Depuis plus de 33 ans, nous contribuons à **Opération Enfant Soleil** en vendant des chefs-d'œuvre des enfants ou avec d'autres projets : vente de muffins, contributions lors de spectacles, etc. dans chacune de nos installations. Surveillez nos différentes levées de fond!

NOS ALLIÉS



BRINDAMI

Favorise le développement des habiletés sociales par la communication, l'expression des émotions, l'autocontrôle et la résolution de problème.



MINI-GIGOTE

Assure la promotion de l'activité physique, le plaisir d'apprendre. Bouger devient tout simplement contagieux!



NAMASTÉ

Améliore la concentration et favorise l'activité physique, l'enfant apprend le fonctionnement de son corps d'un point de vue neurologique, physiologique et émotionnel.



PAT LE MILLE-PATTES

Favorise les saines habitudes de vie. Les activités sont liées à des notions d'alimentation et aux dimensions du développement global de l'enfant.



DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE

HORAIRE TYPE POUPONS = respect du rythme et des habitudes de chaque enfant !

De l'accueil à la fermeture : soucieux du respect du rythme de l'enfant et du prolongement de la routine de la famille, l'horaire type poupon est en fonction de l'horaire donné par la famille en lien avec le rythme et les habitudes de chaque enfant que nous accueillons.

- ❖ Nous nous assurons que le milieu soit stimulant et soutenant pour les périodes d'éveil où l'enfant peut explorer, bouger et découvrir un univers où les opportunités sensorielles et motrices sont nombreuses et diversifiées.
- ❖ Le personnel voit à observer, accompagner l'enfant et la famille selon les besoins et les intérêts. Ainsi, quotidiennement lorsque la température le permet, une sortie extérieure est réalisée. Enfin, graduellement lorsque nous prévoyons le changement vers les groupes multiâges, nous tentons de l'amener vers l'horaire type qui suit.

HORAIRE TYPE

6h45 à 8h45	Accueil des enfants et jeux libres
8h45 à 9h	Routine (toilette et lavage de main) et désinfection de table
9h à 9h30	Collation
9h30 à 9h45	Planification de la journée, causerie avec son groupe et choix des responsabilités
9h45 à 11h30	Ateliers, activités de groupe, jeux libres, sorties extérieures
11h15	Routine (toilette et lavage de main) et désinfection des tables
11h30	Dîner
12h30 à 13h	Activité de transition, retour au calme, début de la sieste
14h45 à 15h	Routine (toilette et lavage de main) et désinfection de table
15h à 15h30	Collation
15h30 à 17h45	Ateliers, activités de groupe, jeux libres, sorties extérieures

**Il est à noter que nous privilégions 2 sorties quotidiennes d'au moins 45 minutes chacune lorsque la température le permet.*

C'est avec **AMOUR, PLAISIR** que nous préconisons l'**AUTONOMIE** : la communication, le rangement, l'entraînement à la propreté et l'habillage, selon la capacité de chaque enfant. Le tout dans un esprit de **RESPECT** des individus et des lieux tout en s'amusant 😊

ALIMENTATION

LE PLAISIR DE S'ALIMENTER

- Nos menus du printemps et celui d'automne offrent une variété de 25 repas différents qui se succèdent aux 5 semaines. Il comprend deux collations et un dîner.
- Dans un objectif de saines habitudes alimentaires, nous respectons le guide alimentaire canadien et le cadre de référence Gazelle et Potiron.
- Pour nos poupons, la responsable alimentaire prépare des purées selon les informations reçues de la famille et en lien avec les recommandations du parent.
- Si vous voulez des recettes, n'hésitez pas à les demander à la responsable alimentaire de votre installation.

HORAIRE DES REPAS



- ✓ 9 h : collation am
- ✓ 11 h 30 : dîner
- ✓ 15 h : collation pm

- Plusieurs apprentissages se réalisent lors des moments de routines, de repas et de collations. L'enfant apprend :
 - ✓ À se laver les mains;
 - ✓ À se trouver une place à une table;
 - ✓ À rester assis durant un temps de 20 à 25 minutes pour les repas du midi;
 - ✓ À respecter les règles de politesse. (s.v.p., merci, attendre son tour, etc.);
 - ✓ À parler à voix basse.

ALLERGIES - IMPORTANT

Dans le cas où un enfant est allergique ou à une intolérance à un aliment :

- ✓ Il doit avoir un billet médical qui spécifie l'aliment ou la cause de l'allergie et un protocole est signé pour bien répondre aux besoins de l'enfant;
- ✓ Une fiche santé informe le personnel des procédures à prendre;
- ✓ Un plan d'action sera signé par le ou la responsable alimentaire, le personnel éducateur et un membre de l'équipe de gestion;
- ✓ Par mesure de sécurité, un carton de couleur avec photo est affiché dans le local et à la cuisine. De plus, un carton de couleur se retrouve sur la desserte dans le local où l'enfant mange afin d'identifier en rouge l'allergie ou en jaune l'intolérance alimentaire;
- ✓ Un encadré rouge dans nos présences électroniques informe des allergies des enfants et un encadré jaune, les intolérances.

POUR NOUS JOINDRE



PAR COURRIEL AU : cpe.petiteecole@sogetel.net

PAR TÉLÉPHONE AU : 819 367-2248

- Daveluyville : poste 2122
- Saint-Sylvère : poste 2222
- Saint-Léonard-d'Aston : poste 2325
- Saint-Rosaire : poste 2421

Au plaisir de vous rencontrer !